Communiqué de presse

Bordeaux, le 1er mai 2020

Coronavirus : point de situation

La tendance à la baisse des indicateurs de surveillance se poursuit

Du 20 au 26 avril 2020, la **diminution de l'activité sanitaire liée au COVID-19 observée depuis fin mars se poursuit en Nouvelle-Aquitaine**, avec peu de nouveaux cas confirmés biologiquement. Dans le point épidémiologique hebdomadaire de Santé Publique France, cette baisse est observée sur l'ensemble des dispositifs de surveillance et **reflète l'impact positif des mesures de contrôle et du confinement de la population.**

Le nombre de nouveaux cas confirmés chaque jour ralentit : + 332 cas cette semaine contre 416 cas la semaine précédente. Mais l'indicateur le plus pertinent à observer est la part des prélèvements positifs (il tient compte du nombre de tests positifs sur le nombre total de tests réalisés). Cet indicateur est passé de plus de 9 % en semaine 14 à moins 3 % cette semaine (voir le graphique « Tests virologiques en page 5).

Ainsi **la Nouvelle-Aquitaine reste l'une des régions les moins impactées par l'épidémie.**

A l'approche du déconfinement, il ne faut pas relâcher les efforts. L'efficacité des mesures prises aux différents stades de l'épidémie par l'ARS Nouvelle-Aquitaine doivent être maintenues pour réduire la circulation du virus :

- continuer comme au pic de l'épidémie à préserver et adapter les capacités hospitalières en matière de prise en charge des cas de Covid,
- protéger les personnes par la gestion des clusters pour rapidement contenir les risques d'explosion de l'épidémie,
- protéger les plus fragiles et mettre sous protection renforcée les EHPAD
- assurer le déploiement des moyens nécessaires sur tout le territoire pour faire face à cette situation sanitaire exceptionnelle.

Par ailleurs, à partir du 11 mai, en Nouvelle-Aquitaine **nous serons en capacité de tester toutes les personnes qui présenteront des symptômes évocateurs du Covid-19, d'isoler les cas confirmés et de réaliser une recherche des cas contacts** de ces personnes pour les isoler rapidement.

Ce travail de « contact tracing » a été réalisé de manière assidue et systématique par les équipes de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, depuis le 1er cas de Covid-19 identifié à Bordeaux fin janvier. Plus de 6 000 personnes ont ainsi été contactées par des médecins de l'ARS pour suivre leur état de santé et prévenir l'apparition de nouveaux cas de Covid-19, en leur rappelant les consignes d'isolement et les gestes barrière.

En Nouvelle-Aquitaine : tous les départements sont en vert

Hier soir, Le ministère de la Santé a dévoilé la première carte de France provisoire distinguant chaque département par du rouge, du orange, ou du vert. Les 2 indicateurs actuels sont :

- **La circulation active du virus** : pour estimer le taux de circulation du virus, on se base sur la part des patients qui s'adressent aux urgences pour suspicion de Covid-19 (Réseau Oscour). La couleur verte indique que sur les 7 derniers jours, moins de 6% des passages aux urgences ont concernés des suspicions de Covid-19.

- **La tension hospitalière sur les capacités de réanimation** : pour estimer cette tension, on se base sur le pourcentage de lits de réanimation occupés par des patients Covid-19. Pour cette donnée, on raisonne au niveau régional car si un département n'avait plus assez de lits de réanimation pour prendre en charge les formes graves de Covid-19, on réaliserait des transferts vers les lits de réanimation encore disponibles au sein de la région. La Nouvelle-Aquitaine est classée en vert car au 30 avril, moins de 60 % des lits de réanimation sont occupés.

La carte définitive, qui sera diffusée le 7 mai, devrait prendre en compte un indicateur supplémentaire celui de la capacité de tests dans le département.

En Nouvelle-Aquitaine, ces données sont encourageantes, tous les départements sont verts, seule la Dordogne était de couleur orange hier. C'est l'indicateur de circulation du virus qui présentait un taux supérieur à 6%. En effet, malgré que très peu de cas se soient présentés aux urgences, ils représentent un taux de 6,4% sur la fréquentation totale actuellement faible aux urgences de ce département. Ce soir, après des échanges entre le Ministère, les ARS et les cellules régionales de Santé Publique France, et à l'aide d'indicateurs complémentaires, une nouvelle carte a été diffusée et la Dordogne est passée en vert.

Il faut noter que ces données ne sont en aucun cas des projections. **Elles permettent de guider les choix qui doivent être faits au niveau local.** Elles ne doivent **en aucun cas remettre en question les mesures de confinement applicables jusqu'au 11 mai,** car en cas de relâchement la couleur du département pourrait changer.

Point sur l'évolution de l'épidémie de Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine

>> Cas confirmés rapportés par les laboratoires de Nouvelle-Aquitaine

L'épidémie poursuit sa progression dans notre région avec **27 nouveaux cas confirmés recensés par Santé publique France le 30 avril, ce qui porte le total à 4 672*** depuis le début de l'épidémie.
*(*2 doublons ont été supprimés pour la journée du 29 avril)*

Pour rappel :

- *ces chiffres ne comprennent pas toutes les personnes non testées Covid-19 identifiées par la médecine de ville.*
- *les chiffres des départements comprennent des cas n'ayant pas été encore géolocalisés et attribués au département du laboratoire qui a réalisé le test.*

| Nombre de résultats biologiques positifs pour SARS-CoV-2 diagnostiqués par jour en Nouvelle-Aquitaine au 30 avril 2020 (N = 4672)

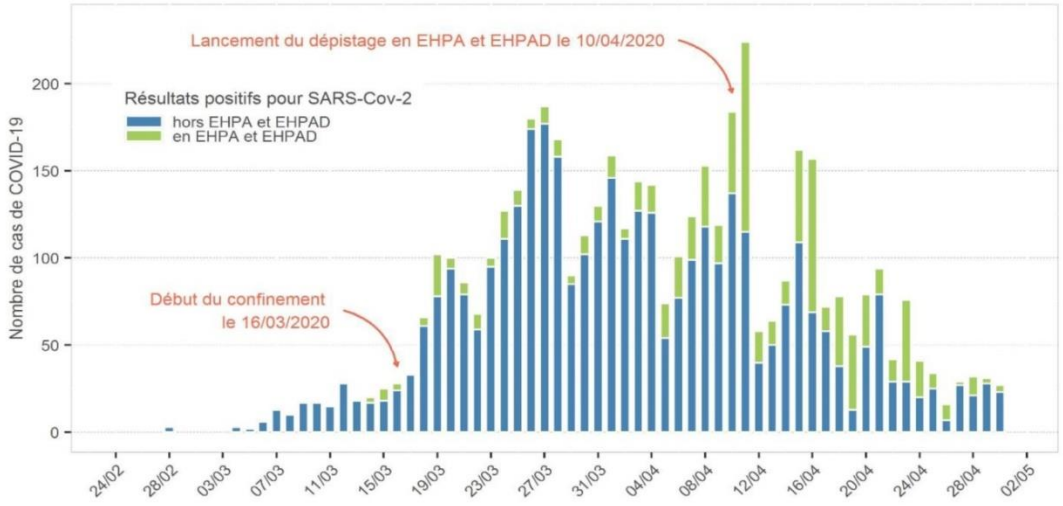

Depuis le 10 avril, un dépistage systématique dans les EHPAD ayant identifié au moins un cas confirmé de Covid-19, parmi les résidents ou le personnel, a été initiée dans l'ensemble de la région.
(Source : Santé publique France)

| Nombre cumulé de résultats biologiques positifs pour SARS-CoV-2, par département, Nouvelle-Aquitaine au 30 avril 2020

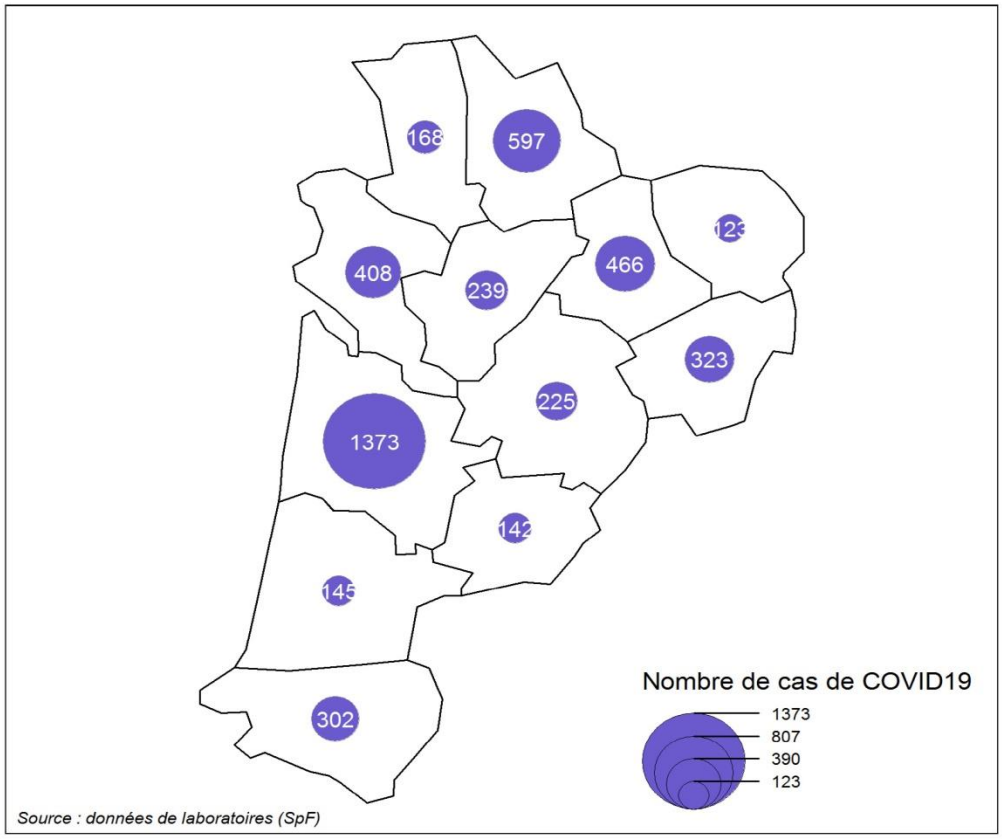

(Source : Santé publique France)

>> Prise en charge et décès en Nouvelle-Aquitaine

- **595 personnes sont actuellement hospitalisées** (1) (- 20 par rapport à la veille)
- **111 personnes sont actuellement en réanimation ou en soins intensifs** (1) (même nombre la veille)
- **1 469 personnes sont sorties guéries de l'hôpital** depuis le début de l'épidémie (1) (+ 23 par rapport à la veille)
- Depuis le début de l'épidémie, **on déplore 324 décès** (1) **parmi les personnes hospitalisées** (même nombre la veille).

(1) *Source Santé publique France Nouvelle-Aquitaine au 01/05 à 14h*

| Nombre de cas de COVID-19, données SI-VIC, au 1er mai 2020 en Nouvelle-Aquitaine

	Hospitalisations en cours N (%)	Dont réanimation N (%)	Retour à domicile N (%)	Décès N (%)
TOTAL	**595**	**111**	**1469**	**324**
DEPARTEMENTS[1]				
Charente (16)	5 (1%)	2 (2%)	41 (3%)	11 (3%)
Charente-Maritime (17)	61 (10%)	11 (10%)	94 (6%)	43 (13%)
Corrèze (19)	80 (13%)	11 (10%)	64 (4%)	28 (9%)
Creuse (23)	22 (4%)	12 (11%)	34 (2%)	5 (2%)
Dordogne (24)	24 (4%)	2 (2%)	62 (4%)	9 (3%)
Gironde (33)	208 (35%)	46 (41%)	676 (46%)	116 (36%)
Landes (40)	22 (4%)	3 (3%)	54 (4%)	10 (3%)
Lot-et-Garonne (47)	30 (5%)	3 (3%)	43 (3%)	7 (2%)
Pyrénées-Atlantiques (64)	44 (7%)	4 (4%)	171 (12%)	25 (8%)
Deux-Sèvres (79)	17 (3%)	2 (2%)	46 (3%)	17 (5%)
Vienne (86)	45 (8%)	9 (8%)	90 (6%)	31 (10%)
Haute-Vienne (87)	37 (6%)	6 (5%)	94 (6%)	22 (7%)

(Source : Santé publique France)

>> Situation dans les EHPAD de Nouvelle-Aquitaine

| Nombre de signalements, de cas de COVID-19 et décès chez les résidents en Ehpa et autres EMS, Nouvelle Aquitaine, du 1er mars 2020 au 1er mai 2020 à 9h

	Données en Ehpa par département												Total régional Ehpa	Total régional autres EMS	Total régional tous établts
	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87			
Nombre de signalements[1]	26	43	12	23	24	88	18	14	54	33	18	10	363	153	516
Nombre de cas Covid-19 total[2,4]	39	165	20	36	73	521	12	27	205	45	169	149	1461	201	1662
-dont nb de cas confirmés	30	60	4	17	34	192	6	3	95	10	109	98	658	82	740
-dont nb de cas possibles	9	105	16	19	39	329	6	24	110	35	60	51	803	119	922
Nombre de décès résidents dans l'établissement[3,4]	10	5	0	5	8	31	1	3	20	0	19	12	114	0	114
Nombre de décès résidents à l'hôpital[3,4]	0	11	0	1	1	37	0	0	7	3	8	6	74	1	75

[1]Un signalement est défini par la survenue d'au moins un cas COVID-19 confirmé ou possible dans l'établissement parmi les résidents ou personnel
[2]Cas confirmés et possibles chez les résidents
[3]Cas confirmés et possibles décédés chez les résidents
[4]Données issues du dernier bilan transmis par l'établissement

(Source : Santé publique France)

Les chiffres collectés dans le tableau de Santé publique France sont **les données déclaratives** qui ont été transmises par les établissements entre le 1er mars et le 1er mai 2020 à 9h.
Il est question de signalements pouvant émaner de structures ayant déjà fait des signalements ou même ayant clôturé des situations (cas suspects testés négatifs ou retour à la normale dans l'EHPAD).

L'ARS Nouvelle-Aquitaine procède à une vérification de ces données, en lien avec les établissements.

Sont ainsi identifiés dans cette base de données :

- les signalements en doublon,
- les cas suspects testés négatifs,
- les situations revenues à la normale.

Au total, 344 EHPAD ont été concernés par un cas confirmé ou suspect de Covid-19 depuis le début de l'épidémie.

En isolant les signalements clos (tests négatifs ou retour à la normale dans l'établissement), il est établi qu'**au 1er mai, 161 EHPAD sont actuellement concernés par une situation de Covid-19 confirmée ou suspecte parmi des résidents ou le personnel, soit 17,9 % des EHPAD de notre région** (898 EHPAD en Nouvelle-Aquitaine).

- Parmi les signalements, **1 461 résidents ont été comptabilisés confirmés ou cas possibles** (suspects présentant des symptômes) Covid-19 (+ 14 par rapport à la veille),
- Parmi ces cas possibles ou confirmés, **114 sont décédés au sein des établissements** (+ 2 par rapport à la veille) et **74 sont décédés à l'hôpital** (+ 1 par rapport à la veille suite - Ces décès sont inclus dans l'indicateur « nombre de décès parmi les personnes hospitalisées » dans le tableau des données hospitalières SI-VIC).

Pour rappel, dans le cadre de la doctrine du dépistage systématisé en EHPAD, l'ARS Nouvelle-Aquitaine le déclenche dès qu'un premier cas est confirmé chez un résident ou un membre du personnel. L'ensemble des résidents et du personnel de l'EHPAD sont alors dépistés.

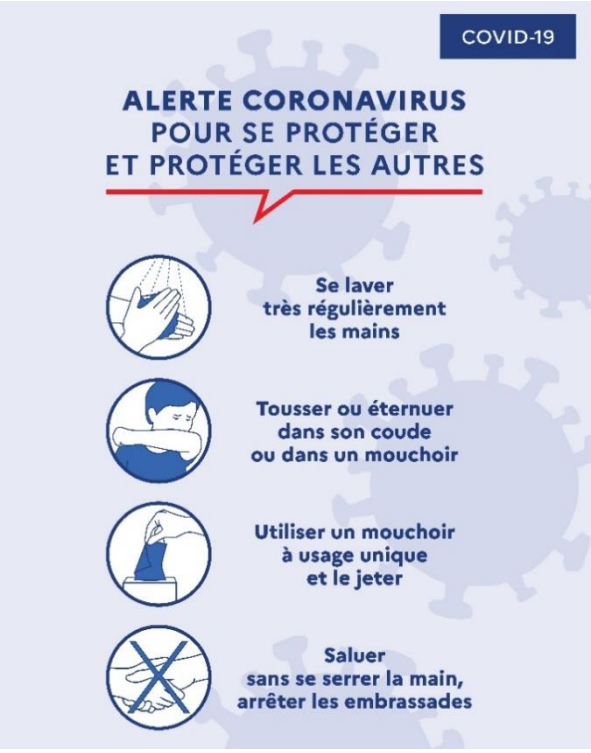

CONTACTS UTILES

N° vert national pour les questions non médicales :
0800 130 000 (appel gratuit)

Toutes les informations à jour
www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Cellule régionale de renseignements Covid-19
ars-na-contact-covid19@ars.sante.fr

Contact presse :

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr